

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 53 (1961)
Heft: 11

Artikel: Deux grands politiques disparaissent
Autor: Ramadier, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385217>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

eu une puissance supérieure aux 50 mégatonnes prévues à la suite d'une erreur des savants. Il aurait ajouté en souriant, si l'on s'en réfère au compte rendu sérieux de la presse: « Ils ne seront pas punis pour cela. » Et toutes les *Voix ouvrières* du monde entier se sont tues quand elles n'ont pas approuvé l'explosion de la super-bombe qui a fait sauter pourtant un des meilleurs éléments de la propagande communiste. Ces journaux asservis se rattraperont sans doute en dénonçant les visées impérialistes des pays capitalistes, en alimentant les campagnes nationales en faveur de l'interdiction des armes atomiques et même en combattant la défense nationale, mais uniquement dans leur propre pays, bien entendu. Sans que les dupes du parti de l'étranger et de sa presse ne protestent le moins du monde. Il est même possible que certains « gauchistes » romands continuent à condamner la FSIO pour avoir rompu les ponts avec la dissidence, suspecte de s'engager avec trop d'empressement dans le petit bout de chemin rituel avec les communistes. Jusqu'au moment du règlement des comptes final!

Parmi les autres problèmes internationaux à résoudre sans délai de l'avis du congrès du Parti communiste russe, signalons la liquidation définitive du joug colonial sous toutes ses formes, exceptée bien entendu l'intégration pure et simple des Pays baltes, de la Bessarabie ou autres territoires dans l'Empire communiste. Et exceptée également la protection bienveillante de la République démocratique de Hongrie qui a définitivement liquidé les derniers germes pernicieux d'indépendance nationale et de liberté individuelle, il y a cinq ans déjà. La liquidation des vestiges de la seconde guerre mondiale par un règlement pacifique avec l'Allemagne, sous-entend probablement la construction d'une nouvelle muraille de Chine entre les deux zones berlinoises, le rétablissement des droits légitimes de la Chine à l'ONU, l'amélioration réelle du fonctionnement de l'ONU par la multiplication des irresponsabilités sans doute et le développement des relations économiques et des relations culturelles entre tous les pays.

Il faut vraiment une foi aveugle pour croire en cet évangile contradictoire et changeant quand on a le privilège de vivre dans un pays indépendant et libre.

Deux grands politiques disparaissent

Paul Ramadier

Toute la presse suisse s'est associée à l'hommage international rendu à la mémoire de Paul Ramadier, ancien président du gouvernement français, décédé à Rodez dans la nuit du 14 au 15 octobre dernier.

Socialiste, coopérateur et même syndicaliste, le défunt lutta constamment sur les trois fronts du mouvement ouvrier originel. Avec des moyens exceptionnels, il faut bien le dire. Il réunissait en effet la science juridique et financière, une connaissance approfondie des problèmes politiques, économiques et sociaux, une probité intellectuelle inaltérable, un sens inné de la mesure, une douce et fraternelle ironie, qu'il mettait au service d'objectifs élevés. Un homme de la lignée d'Albert Thomas, premier directeur du Bureau international du travail, et de Léon Jouhaux, la conscience du syndicalisme mondial, dont il fut d'ailleurs l'intime et le collaborateur dans la lutte commune à la conquête de la justice sociale.

D'autres ont exprimé la reconnaissance et l'admiration qui convenaient au grand homme d'Etat français, dont la grande fierté fut d'ailleurs d'avoir ceint si longtemps l'écharpe de maire de Decazeville. Son échec aux dernières élections le mortifia considérablement. Son rôle dans la Résistance fut également évoqué. Il refusa les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, a-t-on rappelé dans la presse, enleva plus tard sa garde personnelle au général de Gaulle. Ce qui n'a pas empêché ce dernier de lui faire l'honneur insigne d'une visite amicale à l'hôpital de Rodez quelques jours avant sa mort. Un geste d'une grande noblesse que sut certainement apprécier le serviteur incorruptible de la République.

L'œuvre écrite abondante du président Ramadier fut également mentionnée. *Les Socialistes et l'Exercice du Pouvoir* vient d'ailleurs de la couronner. Sans doute ne convaincra-t-elle pas les doctrinaires, dont la lutte finale est le refrain perpétuel. Pas davantage probablement les réalistes qui jugeront que, malgré sa longue expérience, Paul Ramadier sacrifiait encore trop à la liturgie marxiste. Même si elle était accommodée fortement à la sauce réformiste d'un orfèvre en la matière. Mais elle conviendra à ceux qui s'inspirent des leçons du passé pour construire l'avenir.

On me permettra bien d'évoquer ici même l'action bienfaisante de Paul Ramadier dans les différents organes de l'OIT. Il représenta en effet le gouvernement français aussi bien à la Conférence internationale du travail qu'au Conseil d'administration du BIT avec une autorité prestigieuse. Le fait qu'il ait été appelé successivement à la présidence de ces deux organes témoigne abondamment de la confiance générale dont il jouissait dans ces aréopages internationaux. Il fut président du Comité de la liberté syndicale dès sa création. Ce n'était pas une sinécure. J'en sais quelque chose pour m'être accroché fort souvent au fil d'Ariane qu'il déroulait dans la forêt des arguments contradictoires amassés laborieusement par les plaignants et les gouvernements incriminés. Dans le numéro double de juillet/août 1959 de la *Revue syndicale suisse*, Paul Ramadier a présenté avec une lumineuse clarté ce fameux *Comité de la liberté*

syndicale de l'OIT. Il a remarquablement exposé le rôle de conciliateur et de conseiller des gouvernements de ce comité obligé de travailler avec les moyens dont il dispose. Mais la plus belle qualité de ce grand politique fut son extrême simplicité. Tant de sots prétentieux se prennent au sérieux et vouent le principal de leur activité à faire la roue du paon que la modestie innée d'un grand homme constitue véritablement un bienfait des Dieux. La conscience de Paul Ramadier était à la fois à l'abri des flatteurs et des censeurs intransigeants.

Son exemple est digne d'inspirer les générations futures des militants ouvriers.

Au cours d'une séance solennelle de la session de mars 1961, les membres des trois groupes du Conseil d'administration, ainsi que le directeur général du BIT, ont pris congé en termes émus de leur collègue contraint par son état de santé de se retirer définitivement d'une activité à laquelle il avait voué le meilleur de lui-même. C'est lui qui eut le mot de la fin, dans une improvisation de haute tenue, dont voici la conclusion à retenir: « Il ne peut y avoir de liberté sans une pointe de révolte. L'homme libre est non seulement résolu à se diriger lui-même, mais encore à défendre son libre arbitre contre toutes les pressions, d'où qu'elles viennent. La détermination de rester libre implique une lutte constante et le BIT n'échappe pas à cette règle. Il faut qu'il soit armé contre ses ennemis, armé – et c'est là le plus difficile – contre ses amis, parfois aussi armé contre lui-même. Tant qu'il conservera ce réflexe de défense, il sera le moteur du progrès social. S'il y a un relâchement et une abdication, alors il deviendra peut-être une grande maison technique, qui rendra de réels services dans un cadre bureaucratique, mais il ne sera pas ce que ses fondateurs ont voulu et conçu: une institution possédant une force propre, mise au service de ceux qui sont les victimes de l'organisation sociale, dans quelque pays et sous quelque civilisation que ce soit. Car, par une triste fatalité, il y a une somme de souffrances qu'il appartient à la liberté et à la volonté des hommes non pas d'éliminer, ce qui serait impossible, mais de réduire. »

Rodolphe Rubattel

Il convient également de s'incliner devant la dépouille mortelle de Rodolphe Rubattel, ancien président de la Confédération suisse, décédé le 18 octobre dernier.

Ses mérites d'homme d'Etat ont été évoqués dans toute la presse, consternée par cette fin brutale tout à fait imprévisible. Nous retiendrons pour notre part ces quelques aspects de la personnalité du défunt: Radical, fédéraliste, adepte de l'initiative privée, dès son

accession au gouvernement, Rodolphe Rubattel sut comprendre les aspirations ouvrières, spécialement syndicales, et favoriser le mouvement vers la communauté professionnelle.

Des enseignements de la guerre où l'action syndicale se révéla déterminante dans la défense des souverains biens de l'indépendance nationale et des libertés du peuple, il sut tirer une ligne de conduite dont il n'a jamais dévié.

Ce n'est pas sa faute si la forte poussée syndicale vers des communautés professionnelles efficaces a échoué. Il fit ce qu'il put pour propager cette idée dans les milieux patronaux et de l'administration fédérale. Les bonnes intentions nées de la guerre se sont malheureusement atténuées et diluées dans le conformisme béat sans cesse grandissant de l'après-guerre. Le danger passé, adieu les saintes alliances! Le défunt en fit l'expérience. Avec ses amis, les secrétaires de syndicats et, il faut bien de le dire, quelques secrétaires patronaux aux horizons plus amples du fait de leur stage antérieur à l'étranger, de certains fonctionnaires de l'administration même soucieux de rénover les rapports du travail, il mena le bon combat.

Certains se souviennent encore de quelques réunions exaltantes tenues au Rudolf berinois, avec la participation de deux conseillers fédéraux, romands de surcroît, MM. Rubattel et Petitpierre.

L'idée de finesse n'a pas résisté à l'esprit mathématique de la majorité d'une commission d'experts désignée par le Conseil fédéral pour essayer de donner une suite pratique à certain postulat retentissant sur la communauté professionnelle déposé au Conseil national par l'inoubliable René Robert. Un rapport de quelques pages très juridique constitue l'oraison funèbre de cette initiative.

Il reste évidemment la possibilité aux partenaires contractuels d'aller de leur propre gré au-delà de la convention collective de travail vers des institutions paritaires. Un mouvement s'esquisse dans cette direction.

Si bien que l'on peut considérer qu'en définitive les efforts de Rodolphe Rubattel sur ce terrain n'ont pas été tout à fait vains.

Une anecdote plaisante témoigne de l'humour narquois de Rodolphe Rubattel. Lors d'une réception à son domicile privé, en août ou septembre 1948, alors que je rentrais d'un voyage de deux mois aux États-Unis après la Conférence internationale du travail de San Francisco, tout à fait ignorant du scandale des vins qui s'était produit entre-temps, j'eus la naïveté de demander à l'échanson fédéral: « Il est bon? »

A quoi il répondit avec un éclair malicieux dans les yeux: « Vous pouvez être tranquille, ce n'est pas du Rubatteller! »

Au cours des dernières années, nous eûmes de constants échanges épistolaires. Un Rodolphe Rubattel ne saurait rester inactif. Il entre-

prenait enquête sur enquête et s'informait consciencieusement à toutes les sources. Ce qui nous valut d'ailleurs quelques maux de tête à déchiffrer ses pattes de mouche réputées loin à la ronde.

Il représenta cette année le gouvernement à la Conférence internationale du travail et présida avec décision et efficacité la difficile commission tripartite qui s'occupa de l'application des conventions et des recommandations. Si bien que nous avons renoué connaissance sur le banc de notre pays aux séances plénières. Rien n'indiquait vraiment une fin si prochaine. En lisant encore récemment dans plusieurs numéros successifs de la *Nouvelle Revue de Lausanne* les souvenirs savoureux de l'étudiant, du journaliste et de l'homme politique, nous nous réjouissions de cette vitalité, de cette fraîcheur, de ce bon sens communicatif et de cette connaissance profonde des hommes et des idées.

Vraiment, la Suisse a perdu un homme d'Etat très consciencieux et dévoué aux intérêts de la communauté nationale. Il a dirigé le Département fédéral de l'économie publique avec cœur et conscience. Il ne s'est pas ménagé. Il a beaucoup donné de sa personne. Il excella spécialement dans les relations humaines. Les syndicalistes, eux aussi, se souviendront de sa grande loyauté, de sa clairvoyance, de son courage et de son amitié.

Impressions d'un voyage en URSS

Par *Georges Hartmann*

(*Suite **)

18. *Conclusions*

Je ne saurais conclure sans repenser d'abord à Descartes qui écrivait en 1673 dans son *Discours de la Méthode* qu'« il est bon de savoir quelque chose des mœurs de divers peuples, afin de juger des nôtres plus sainement, et que nous ne pensions pas que tout ce qui est contre nos modes soit ridicule et contre raison ».

« En quarante ans, en une génération... d'avoir seulement appris à lire à cette masse humaine presque totalement illettrée, et cela en dépit des formidables destructions de deux guerres, voilà qui mérite

* Le début de cet article, ainsi que les notes bibliographiques, ont paru dans le numéro 9 de septembre. Les lecteurs sont priés de s'y référer.